

Asile

Plus aucun requérant d'asile ne dort sous terre

L'Hospice vient de fermer le dernier abri PC. La construction de nouveaux foyers devrait éviter le recours à cette mesure à l'avenir

Céline Garcin

Tous les requérants d'asile dorment désormais dans des hébergements en surface. L'Hospice général a annoncé la semaine passée la fermeture du dernier abri PC, celui des Coudriers à Saconnex. La nouvelle tient en une phrase mais elle est hautement symbolique. Elle clôt plus de trois ans de fortes tensions au sein du canton. L'institution espère à l'avenir ne plus avoir recours à ces structures souterraines, décriées par tous les spécialistes, pour des séjours de longue durée.

C'est la fin d'une longue polémique. Dès l'ouverture de l'abri de Châtelaine, en octobre 2014, la transformation d'installations de la protection civile en hébergement est considérée comme problématique. «L'abri PC est le dernier recours, une solution que nous trouvons humainement insatisfaisante», confiait dans nos colonnes Ariane Daniel Merkelbach, directrice de l'aide aux migrants à l'Hospice. Mais l'institution est à flux tendu depuis plusieurs mois déjà. Les lits manquent et les arrivées de personnes fuyant la Syrie, l'Erythrée, l'Irak et l'Afghanistan ne cessent d'augmenter. Ce qui devait être une mesure d'urgence durera au final plus de trois ans.

550 réfugiés en abris PC

Au plus fort de la crise, en janvier 2016, neuf abris PC ont dû être ouverts pour loger plus de 550 réfugiés. Les mouvements de défense des migrants multiplient les actions pour exiger la fermeture des bunkers. Selon un rapport de la Commission nationale de prévention de la torture, les séjours en abris PC ne doivent pas dépasser trois semaines. Des spécialistes s'inquiètent des conséquences d'un hébergement prolongé sous terre sur des personnes déjà fragilisées psychologiquement par la guerre et le voyage. Le directeur de l'Hospice, Christophe Girod, et le ministre des Affaires sociales et de la



L'abri PC des Coudriers, à Saconnex, est la dernière structure souterraine qui hébergeait des réfugiés. L'Hospice l'a fermée le 23 janvier.

santé, Mauro Poggia, admettent que cette solution pose des problèmes de «dignité humaine» mais assurent qu'ils n'ont pas le choix.

Baisse du nombre d'arrivées

Mis sous pression par les collectifs promigrants, le magistrat s'engage à fermer toutes les abris PC d'ici à 2017. Il compte sur sa «task force interdépartementale»

pour trouver des terrains où construire des hébergements provisoires. Au final, six emplacements sont retenus. L'État veut aller vite. C'est sans compter les craintes des riverains et des autorités communales. Les oppositions pleuvent, les projets doivent être remaniés. L'échéance doit être repoussée à la fin de 2018. Grâce au recul du nombre

d'arrivées dû à l'accord signé entre la Turquie et l'Union européenne et aux mesures prises en Méditerranée, l'objectif sera finalement atteint plus tôt. «C'est un grand soulagement de savoir que plus aucun requérant ne dort sous terre», souffle Ariane Daniel Merkelbach.

Six nouveaux foyers

Selon la directrice de l'aide aux migrants, cette situation ne devrait pas se reproduire de sitôt. Les six nouveaux foyers prévus permettront, en théorie, de ne pas ouvrir d'abri militaire lors de la prochaine crise migratoire. Les futurs centres de Lancy, de Rigot en Ville de Genève et de Belle-Idée à Thônex offriront 830 nouveaux lits avant la fin de l'année prochaine. Cela compensera les places des quatre foyers (Appia, Frank-Thomas, Tilleuls et Saconnex) voués à être démolis d'ici à 2020 pour laisser place à d'autres projets urbanistiques. Par la suite, 550 lits supplémentaires répartis dans trois autres centres à Onex, Vernier et Veyrier compléteront le dispositif.

La création de tous ces hébergements garde-t-elle un sens alors que le nombre de réfugiés a drastiquement baissé? «La migration est par essence très variable, répond Ariane Daniel Merkelbach. On ne sait pas quand, mais il est certain qu'il y aura de nouvelles crises migratoires.» Ne risque-t-on cependant pas d'avoir des foyers à moitié vides en dehors de ces périodes? «En 2015 et 2016, nous avons rempli nos centres au-delà de la limite maximale», détaille Ariane Daniel Merkelbach. Cela a un impact sur la santé physique et psychique de nos bénéficiaires. En disposant de plus de place, nous pourrions loger les personnes migrantes dans des conditions décentes qui faciliteront leur intégration.»

Si Aldo Brina, du Centre social protestant, se réjouit de ces bonnes nouvelles, il informe que les mouvements de défense des migrants veilleront à ce que ces engagements soient respectés et que «les nouveaux foyers soient de vrais lieux de vie et non des lieux d'entassement».

Un vaccin de la grippe couvre mal le virus dominant

L'un des deux vaccins est moins efficace. Les médecins ne conseillent pas de se revacciner

Alors que Genève est en pleine épidémie de grippe, une entreprise pharmaceutique propose à des médecins de leur livrer davantage de son vaccin, le seul à couvrir le virus B/Yamagata, auquel sont dus la plupart des cas de grippe ces dernières semaines.

De quoi s'agit-il? Rappelons que la grippe est une maladie infectieuse qui regroupe plusieurs souches de virus «influenza» se ressemblant comme des cousins. Cette année, l'un des vaccins proposés, tétravalent, contient quatre souches de virus (deux A et deux B). Le second, trivalent, n'en contient que trois (deux A et un B).

Malheureusement, c'est la souche B/Yamagata, non contenue dans le trivalent, qui a pris le dessus. Par conséquent, le vaccin tétravalent est moins efficace, ce qui pousse le producteur du tétravalent à proposer aux médecins de revacciner les personnes à risque.

La situation soulève plusieurs questions. Comment expliquer qu'il existe un vaccin avec trois souches s'il est possible d'en fabriquer un qui a plus de chances d'être efficace? Le professeur Laurent Kaiser, chef du Service des maladies infectieuses des Hôpitaux universitaires de Genève, explique: «Historiquement, il y eut d'abord des vaccins bivalents (H3N2, B/Victoria), puis trivalents (H3N2, B/Victoria ou Yamagata et H1N1). Ce n'est qu'en 2012-2013 que sont apparus les vaccins tétravalents. La production d'une souche supplémentaire demande une plus grande logistique et des coûts additionnels, mais cela ne doit pas influencer beaucoup le prix final; il n'y a donc pas de raison de ne pas les utiliser.»

S'il est encore possible et utile de se vacciner, le spécialiste ne conseille en revanche pas de se faire revacciner, car «nous ne connaissons pas les effets d'une double vaccination dans ces circonstances». De son côté, la professeure Claire-Anne Siegrist, directrice du Centre de vaccinologie des HUG, ajoute que le vaccin tétravalent n'est pas encore accepté par Swissmedic pour les enfants de moins de 3 ans, ce qui pose problème. Mais dès l'année prochaine, les experts conseillent de choisir le vaccin offrant la protection la plus large.

Selon Laurent Kaiser, le pic de l'épidémie a probablement été atteint avec le virus B, «mais il faut encore une ou deux semaines pour définir si l'activité grippale décline. Ceci dépendra de l'épidémie de A, qui pourrait prendre le relais ou provoquer un second pic plus tard.» **Sophie Davaris**

Solution coûteuse mais pas nouvelle

Si l'hébergement de longue durée en abri PC n'est pas adéquat du point de vue humain, il est également extrêmement onéreux pour le Canton. Selon l'Hospice, le coût d'une place en structure souterraine s'élève en moyenne à 1500 francs par personne et par mois, contre 600 à 700 francs pour un lit en foyer. Cette différence tient essentiellement aux frais de sécurité privée. Les abris PC doivent obligatoirement être surveillés 24 h sur 24,

7 jours sur 7 par deux agents. Ce qui n'est pas le cas des centres d'hébergements collectifs. Avant 2014, le Canton avait déjà eu recours à cette solution d'urgence. En 1999, Genève avait dû ouvrir quinze structures souterraines pour héberger des réfugiés de la guerre des Balkans, dont des familles. Quelques abris ont ensuite dû être ouverts épisodiquement pour loger des hommes déboutés. **C.G.**

PUBLICITÉ

2018
BREVETÉ
MEMBERS CLUB
-15 FR.
Passeport
GOURMAND
Genève
8^e édition | Editions GeneralMedia

AVANTAGE CULTUREL

PASSEPORT GOURMAND 2018

Plus de 120 restaurants vous accueillent à moitié prix! Le **Passeport Gourmand Genève** vous invite à découvrir de nouvelles adresses et à partager les plaisirs de la table avec vos amis. Avec un seul guide, ce sont jusqu'à 6 convives qui bénéficient de réductions.

Fr. 80.- au lieu de Fr. 95.-. Commandez le nouveau Passeport Gourmand Genève à infomarketing@tdg.ch en spécifiant votre n° d'abonné(e) Tribune de Genève et vos coordonnées ou sur www.passeport-gourmand.ch, en insérant dans le champ code promotionnel «TDG2018» suivi de votre n° d'abonné(e) Tribune de Genève.

Offre 4 pour 3 : à l'achat de trois Passeports Gourmand Genève achetés le quatrième est offert (Fr. 60.- pce). En vente dès le 23.11.2017, frais de port en sus de Fr. 8.50. Offre valable jusqu'à épuisement du stock.

Comment devenir membre du Club? Être abonné semestriel ou annuel complet (6 jours). Retrouvez tous vos avantages (valables sur présentation de votre carte Club) sur www.tdg.ch/club. Abonnements et renseignements : 0842 850 150

Contrôle qualité

CLUB **Tribune de Genève**